académie de Besançon
éducation nationale enseignement supérieur recherche
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Marcel Aymé
Respect, bien-être, échanges & efforts
CHAUSSIN

Conseil d'administration

Mardi 6 avril 2021
A 17h00

Procès-verbal

Dossier suivi par

Le Principal

☎ 03 84 71 90 90
ce.0390922r
@ac-besancon.fr

1 place du collège
39120 Chaussin

-Le quorum est atteint à 17h10, Monsieur le principal ouvre la séance (en visio-conférence)

Quorum : 12
Liste d'émargement : 19 membres
Excusés :
Mr DAUBIGNEY Jean-Michel
Me BAUDET Elodie
Mme CHAUSSALET Liliana
Mme TORCK Chantal
Mme VANTARD Amina

-Désignation de la secrétaire de séance : E. Moizan se propose

1) **Approbation de l'ordre du jour** : Le principal propose d'ajouter à l'ordre du jour, le bilan financier du voyage à Paris annulé (DBM), ainsi qu'une DBM complémentaire au précédent CA concernant l'aménagement du foyer élèves.

Approbation de l'ordre du jour:
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 19

Approbation du PV du CA du 2/02/2021
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 19

- Présentation du compte financier de l'année 2020
Le rapport de l'ordonnateur est présenté par Mme MOIZAN
Le rapport de l'agent comptable est réalisé par Mme CHAUMATTE
Monsieur De Filippis propose au vote l'arrêt des comptes 2020 :
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 19

Monsieur De Filippis propose au vote la répartition du résultat 2020:
Affectation du Résultat : - 49 400.86 €
- Déficit du service général : - 35 650.03 €

- Déficit du service restauration : - 13 750.83 € avec une augmentation du stock de 276.45 €
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 19

-Présentation par Mme MOIZAN du bilan financier du voyage à Paris annulé en 2021

Bilan financier du voyage à Paris 2021

(Professeur responsable : M CASSARD)

Du 7 au 9 Avril 2021

73 élèves concernés et 6 accompagnateurs adultes

Participation des familles : 210 €/élève

Intitulé	Bilan	
	recettes	dépenses
Contribution des familles	6 985,50 €	
Contribution collège (équilibre)	1 162,00 €	
Voyagiste Civi-ling		5 519,15 €
Assurance annulation		1 162,00 €
Rembt familles annulation	**-6 985,50 €**	
Rembt voyagiste annulation		**-5 519,15 €**
	1 162,00 €	**1 162,00 €**

Approbation du bilan financier du voyage à Paris 2021
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 16

-Présentation par Mme MOIZAN du budget pour la création du foyer des élèves

Budget Foyer des élèves 2021			
Intitulé	**Prix unitaire TTC**	**Quantité**	**Total**
Manutan			
Shift+landscape -module de rangement	1 154,00 €	4	4 616,00 €
Fauteuil Armand	202,10 €	8	1 616,80 €
Table basse Tapioca	246,86 €	2	493,72 €
Rayonnage à cartable	194,14 €	1	194,14 €
Vitrine d'intérieur	564,67 €	1	564,67 €
UGAP			
Pouf souple XXL jaune			
modèle rond	171,08 €	2	342,16 €
modèle berlingo	195,71 €	1	195,71 €
Table carrée 4/6places	340,57 €	2	681,14 €
Siège ioko empilable	76,70 €	12	920,40 €
Total Dépenses			**9 624,74 €**
Financement			
Don CD 39 - Mme Tork	500,00 €		
Prélèvement sur Fonds de Roulement (SRH)	9 124,74 €		
TOTAL Recettes	**9 624,74 €**		

Approbation du budget Foyer des élèves **avec une proposition de prélèvement sur Fonds de roulement à hauteur de 9500 euros**
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 16

-**SIGEC information des membres du CA sur une situation contentieuse :** Le principal rend compte des démarches engagées contre la société SIGEC prestataire des photocopieurs jusqu'en février 2020. Cette société dénonce, sur la forme, le non renouvellement de son contrat par le chef d'établissement au profit de Rex Rotary. M. De Filippis indique que depuis son arrivée en septembre, les échanges avec SIGEC ont été infructueux et que cette société continue à envoyer des factures de location du matériel et de photocopies, lesquelles n'ont pas été réglées par le collège. Le principal informe les membres du CA qu'il a mis en demeure la société SIGEC par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception début mars en s'appuyant sur le fait que le contrat signé en 2015 n'est plus conforme aux dispositions de la commande publique depuis 2018. La société SIGEC a la possibilité de faire appel de cette décision auprès du Tribunal Administratif de Besançon pendant 2 mois.

-**Autorisation de signer des conventions de stage dans le cadre d'un PAFI** (Parcours aménagé de formation initiale) pour les élèves en décrochage scolaire.

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 16

-Adhésion de l'établissement au Forfait Mobilité Durable pour les personnels de l'établissement.
Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 16

-Récupération de la Journée de Solidarité : Portes Ouvertes le (21/05 sous réserve de faisabilité) et épreuve orale du DNB le 12/5

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 16

-Liaison CM2/6ème

Présentation des actions engagées dans le cadre de la situation sanitaire actuelle (visites dans les écoles)

-Informations diverses : éco délégués,

Léopold ROBERT, délégué élèves, présente les actions de sensibilisation en faveur du recyclage et du tri des déchets.

-Présentation d'ECLAT
Le principal indique que le collège utilisera à la rentrée 2021 l'Espace Numérique de Travail proposé par le département (ECLAT)

Questions diverses posées par les professeurs d'EPS :

1) Comment vont être assurées les 2 heures postes manquantes en EPS ?
M. De Filippis indique que pour l'EPS, comme pour les autres disciplines, la différence entre heures postes et besoins de l'établissement est compensée en HSA (29 HSA prévues pour la rentrée 2021)

2) Peut-on récupérer au moins deux heures pour assurer l'option HB 6ème/5ème et 4ème/3ème ?
Le principal rappelle que la répartition des heures par discipline a été remontée le 5 février au rectorat. Cette répartition a fait l'objet d'une concertation par équipe disciplinaire en janvier, a été retravaillée en conseil pédagogique le 28 janvier, puis validée par la commission permanente du 1er février et le conseil d'administration du 2 février. Il n'est plus possible à cette période de l'année d'apporter de modification sur cette répartition par discipline.

Monsieur le Principal lève la séance à 18h25.

La gestionnaire

Elise MOIZAN

Le Principal

COLLÈGE MARCEL AYME CHAUSSIN 39120

Laurent DE FILIPPIS